

A C A L T P

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Impasse de la Colombette 31000 TOULOUSE
En cours d'immatriculation

LE SOUSSIGNE :

Monsieur DA CUNHA ANTUNES Carlos

né le 9 août 1988 à BRAGA (Portugal)
de nationalité portugaise,
célibataire
demeurant 10 rue Joseph Constans 31660 BUZET SUR TARN

A décidé, à l'issue de la signature des statuts de la Société A C A L T P, le 25 février 2026, au siège social, de désigner le premier Gérant de la Société, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de ladite société :

I - NOMINATION DU GERANT

Le soussigné nomme en qualité de Gérant de la Société :

Monsieur Carlos DA CUNHA ANTUNES demeurant 10 rue Joseph Constans 31660 BUZET SUR TARN, pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Gérant déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DU GERANT

Le Gérant exerce ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre III des statuts.

III - REMUNERATION DU GERANT

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

IV - POUVOIR À L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS

L'associé soussigné, donne tous pouvoirs à M. Carlos DA CUNHA ANTUNES à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi pour parvenir à l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés

Fait à Buzet-sur-Tarn,
Le 26 février 2026

Carlos DA CUNHA ANTUNES

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

